

**EXTRAIT
DU CODE DE LA DEMOCRATIE
LOCALE ET DE LA
DECENTRALISATION**

Commune de Bassenge

Art. L1122-17 Le conseil ne peut prendre de résolution, si la majorité de ses membres en fonction n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer quel que soit le nombre des membres présents sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Madame, Monsieur,

est invité(e) à se trouver à la séance du conseil communal qui se tiendra à la Maison communale, Place Louis Piron à 4690 Bassenge Roclenge-sur-Geer le **jeudi 25 janvier 2018** à **20** heures.

ORDRE DU JOUR :

- 1° Présentation des vœux pour 2018 et verre du nouvel an en fin de séance.
- 2° Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil communal du 27 décembre 2017
- 3° Cahier des charges PCDR.
- 4° Finalisation du dossier SCOTC
- 5° Confirmation ordonnances de Police de Monsieur le Bourgmestre du :
 - 13.11.2017 – Travaux d'élagage et d'abattage d'un arbre rue Lulay – Interdiction de stationnement (parking longeant le Geer) le 14.11.2017.
 - 28.11.2017 – Autorisation de stationner Sur les Coteaux, 5 à Roclenge s/Geer le 19.12.2017.
 - 14.12.2017 – Interdiction de stationnement rue de la Vallée, 56 à Eben-Emael le 21.12.2017.
 - 08.01.2018 – Interdiction de stationnement rue d'Eben à l'église Saint Georges du 10.01.2018 au 11.01.2018 en raison de travaux d'entretien à l'église.
 - 08.01.2018 – Fermeture temporaire de la rue du Colombier le 10.01.2018 et 12.01.2018 en raison de travaux de terrassement.
- 6° Ordonnance de police concernant l'organisation des festivités annuelles « Sluizen Live Stage » le 4 août 2018.
- 7° Ratification des ordonnances de Police prise par le Collège communal le :
 - 09.01.2018 – Organisation du cortège carnavalesque à Wonck le 04 février 2018.
 - 15.01.2018 – Organisation du cortège carnavalesque à Bassenge le 11 février 2018.
- 8° Environnement – Intradel – Actions de prévention pour le compte de la commune en 2018 – Mandat à Intradel
- 9° Modification de l'appellation du tronçon de la rue sous les Bois à Boirs (partie sans issue côté Boirs)
- 10° Informations sur les autres Sociétés avec lesquelles la Commune travaille
- 11° Règlement redevance pour les frais de rappel (sommation) par recommandé en cas de non-paiement d'une taxe.

.../....

- 12° Convention pour la collecte des déchets textiles ménagers.
- 13° Communication de l'arrêté ministériel réformant les modifications budgétaires n° 2 de l'exercice 2017.
- 14° Communication de l'arrêté ministériel d'approbation de la taxe sur le traitement des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et assimilés pour l'exercice 2018.
- 15° Publifin Scirl – Assemblée générale extraordinaire du 06 février 2018.
- 16° Conseil de Police – Election d'un conseiller au Conseil de Police en remplacement de Madame Sandra Debrus démissionnaire.

HUIS CLOS

1°

2°

LES CONVOCATIONS SERONT REMISES POUR LE 17 JANVIER 2018 AU PLUS TARD.

Bassenge, le 15 janvier 2018

PAR LE COLLEGE

**Le Directeur général,
J.TOBIAS**

**Pr le Bourgmestre,
Valérie HIANCE 1ère Echevine
Par délégation du 18.12.2017 en vertu de
l'article L1132-4 du CDLD**